

543325-2026 - Competition

France – Insurance services – Prestations d'assurances pour les Établissements du GHT Léman Mont Blanc

OJ S 149/2026 05/08/2026

Contract or concession notice – standard regime - Change notice
Services

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: Centre Hospitalier Alpes Léman (établissement support du GHT Léman Mont-Blanc)

Email: Achats_publics_GHT@ch-alpes-leman.fr

Legal type of the buyer: Body governed by public law

Activity of the contracting authority: Health

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: Prestations d'assurances pour les Établissements du GHT Léman Mont Blanc

Description: La présente consultation a pour objet la souscription de divers contrats d'Assurances pour les besoins des Établissements du Groupement Hospitalier : Assurance Responsabilité Civile et Risques Annexes, Assurance Protection Juridique, Assurance Dommages aux Biens et Risques Annexes, Assurance Flotte Automobile, Assurance Prestations Statutaires, Assurance Responsabilité civile ordonnateurs. Selon les lots des PSE sont prévues. Ces PSE sont formulées dans les annexes de prix à compléter par les candidats.

Procedure identifier: 58f087df-74dc-4cc2-9e19-dd62de52e3a8

Internal identifier: GHT_assurances_2027

Type of procedure: Open

The procedure is accelerated: no

Main features of the procedure: Le candidat est informé que le Centre Hospitalier Alpes Léman, établissement support du GHT Léman Mont Blanc, passe le contrat dans le cadre de sa compétence légale (article L.6132-2-5°a) du code de la Santé Publique) au bénéfice des établissements partie membres du GHT, par ailleurs établissements souscripteurs. A ce titre, l'établissement support mène la procédure de passation et signe le contrat pour le compte des établissements partie bénéficiaires. L'établissement bénéficiaire est pour sa part, responsable de l'exécution du contrat à l'exception de la passation d'éventuels avenants. Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : le marché sera conclu : - Soit avec un assureur sans intermédiaire, - Soit avec des co-assureurs en Groupement conjoint, - Soit avec un Agent Général d'Assurance et sa Compagnie d'assurance en groupement conjoint. - Soit représentés par un mandataire disposant des pouvoirs de représentation d'un ou de plusieurs Assureurs (Apériteur et Co Assureur(s)). Si le groupement attributaire est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur. La candidature d'un assureur ne peut, sur un même lot, être présentée par plusieurs intermédiaires (courtier, agent général ou mandataires d'assurance). Un même intermédiaire ne peut, sur un même lot, représenter plus d'une candidature d'entreprise(s) d'assurance. Une société d'assurance ne peut, sur un même lot, candidater individuellement en se présentant à la fois seule sans

intermédiaire et à la fois en étant présentée par un intermédiaire. Variantes : la présentation de variantes n'est pas autorisée.

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 66510000 Insurance services

Additional classification (cpv): 66516400 General liability insurance services, 66513100 Legal expenses insurance services, 66515200 Property insurance services, 66512100 Accident insurance services, 66512000 Accident and health insurance services, 66514110 Motor vehicle insurance services, 66516000 Liability insurance services

2.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Haute-Savoie (FRK28)

Country: France

2.1.4. General information

This procedure will be relaunched

Additional information: Conditions de participation : Les candidats auront à produire les pièces de la candidature telles que prévues aux articles L. 2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et R. 2143-4 du Code de la Commande Publique. 1 - Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses cotraitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ; 2 - Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ; 3 - Le pouvoir de la personne signataire habilitée à engager la personne morale candidate ; 4- Justificatif de l'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés (Numéro unique d'identification de la société) ou au Répertoire des Métiers ou au Registre de la Profession datant de moins de 3 mois ; 5 - Pour les sociétés d'assurances, remise de l'agrément administratif (ACPR) (art. L 321-1 du code des assurances) ; 6 – Attestation sur l'honneur d'interdiction des candidatures Russes (Annexe 2 du présent document) ; 7 - Pour les intermédiaires et les sociétés d'assurance, remise de l'attestation de responsabilité civile professionnelle et pour les Courtiers, remise d'une attestation de Garantie Financière prévue au Code des Assurances (articles L. 530-1 et L.530-2 du Code des Assurances) émanant de son assureur avec le montant des garanties, franchises et indication que l'assuré est à jour de ses cotisations ; 8 - Certificat d'immatriculation à l'ORIAS pour les intermédiaires (art. R 512-1 du Code des Assurances) ; 9 - Le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité objet du présent marché portant, au maximum sur les 3 derniers exercices disponibles ; 10 - Liste de références pour des missions similaires effectuées au cours des 3 dernières années, accompagnées des attestations des bénéficiaires. 11 - Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet. En application des dispositions de l'article R.2143-4 du code de la commande publique, le candidat peut présenter sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) en lieu et place des documents mentionnés ci-dessus. Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique. Le candidat devra néanmoins fournir toutes les informations et justificatifs demandés ci-dessus permettant d'apprécier qu'il dispose de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles nécessaires à l'

exécution du marché. Pour tout porteur de risque non établi en France, les mêmes pièces seront exigées (attestations équivalentes délivrées dans le pays d'origine), ainsi que la justification de l'agrément du pays d'origine en cas d'intervention dans le cadre de la Libre Prestation de Service (LPS) et la justification du reversement des taxes d'assurances correspondantes. Les candidats établis à l'étranger produiront les extraits du registre pertinent, les certificats établis par les administrations et organismes de leur pays d'origine et traduits en français. Lorsque les autorités compétentes du pays d'origine du candidat ne délivrent pas les documents justificatifs équivalents à ceux mentionnés aux articles L 2141-1 à L 2141-5, R 2143-7 à R 2143-10 et R 2143-16 du Code de la commande publique ou lorsque ceux-ci ne mentionnent pas tous les cas d'interdiction de soumissionner, ils peuvent être remplacés par une déclaration sous serment ou, dans les pays où une telle procédure n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par le candidat devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de son pays d'origine.

Legal basis:

Directive 2014/24/EU

2.1.5. Terms of procurement

Terms of submission:

Maximum number of lots for which one tenderer can submit tenders: 9

Terms of contract:

Maximum number of lots for which contracts can be awarded to one tenderer: 9

2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: Procurement Document

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: Lot 1 : Assurance Responsabilité Civile et Risques Annexes pour les Hôpitaux du Léman (HDL) et l'EPSM74

Description: Lot 1 : Assurance Responsabilité Civile et Risques Annexes pour les Hôpitaux du Léman (HDL) et l'EPSM74

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 66510000 Insurance services

Additional classification (cpv): 66516400 General liability insurance services, 66516000

Liability insurance services

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Haute-Savoie (FRK28)

Country: France

5.1.3. Estimated duration

Duration: 48 Months

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

Additional information: Le marché pour l'ensemble des lots est conclu pour une durée d'un an reconductible tacitement trois fois soit pour une durée totale de 4 ans, à compter du 1er janvier 2027 0 heure et expirera le 31 décembre 2030 à 24 heures. Conformément au Code des Assurances, chacune des parties dispose d'une faculté de résiliation annuelle dans le respect d'un délai de préavis de 6 mois pour l'assureur et 3 mois pour l'assuré avant chaque date d'échéance fixée au 1er janvier de chaque exercice.

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.10. Award criteria

Description of the method to be used if weighting cannot be expressed by criteria: Critères de jugement des offres : le prix n'est pas le seul critère de jugement des offres. Les critères et leur pondération sont précisés dans les documents de consultation.

5.1.11. Procurement documents

Languages in which the procurement documents are officially available: French

Address of the procurement documents: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Ad hoc communication channel:

URL: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 11/09/2026 17:00:00 (UTC+01:00) Central European Time, Western European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 9 Months

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

Financial arrangement: Financement sur fonds propres. Délai de paiement de 50 jours.

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

No framework agreement

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Tribunal Administratif de Grenoble

Information about review deadlines: Les recours susceptibles d'être formés auprès du Tribunal administratif compétent : • Référé précontractuel introduit préalablement à la signature du contrat dans les conditions définies aux articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du Code de justice administrative ; • Référé contractuel pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA, après la signature du marché (L.551-13 à L.551-23 et R.

551-7 à 551-10 du CJA) ; • Recours de pleine juridiction par les concurrents évincés visant à contester la validité du contrat après sa conclusion. Ce recours peut être engagé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation. Il peut être complété par une requête en référé tendant à ce qu'il soit sursis à l'exécution du contrat attaqué, jusqu'au prononcé de la décision du juge du contrat ; • Recours gracieux ou recours pour excès de pouvoir : deux mois à compter de la notification de la décision de rejet (art. R421-2 du CJA).

Organisation providing more information on the review procedures: Tribunal Administratif de Grenoble

5.1. Lot: LOT-0002

Title: Lot 2 : Assurance Responsabilité Civile et Risques Annexes pour l'Hôpital Départemental Dufresnes Sommeiller (HDDS), l'Hôpital Andrevetan (HA), l'Hôpital Départemental de Reignier (HDR)

Description: Lot 2 : Assurance Responsabilité Civile et Risques Annexes pour l'Hôpital Départemental Dufresnes Sommeiller (HDDS), l'Hôpital Andrevetan (HA), l'Hôpital Départemental de Reignier (HDR)

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 66510000 Insurance services

Additional classification (cpv): 66516400 General liability insurance services, 66516000 Liability insurance services

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Haute-Savoie (FRK28)

Country: France

5.1.3. Estimated duration

Duration: 48 Months

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

Additional information: Le marché pour l'ensemble des lots est conclu pour une durée d'un an reconductible tacitement trois fois soit pour une durée totale de 4 ans, à compter du 1er janvier 2027 0 heure et expirera le 31 décembre 2030 à 24 heures. Conformément au Code des Assurances, chacune des parties dispose d'une faculté de résiliation annuelle dans le respect d'un délai de préavis de 6 mois pour l'assureur et 3 mois pour l'assuré avant chaque date d'échéance fixée au 1er janvier de chaque exercice.

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.10. Award criteria

Description of the method to be used if weighting cannot be expressed by criteria: Critères de jugement des offres : le prix n'est pas le seul critère de jugement des offres. Les critères et leur pondération sont précisés dans les documents de consultation.

5.1.11. Procurement documents

Languages in which the procurement documents are officially available: French

Address of the procurement documents: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Ad hoc communication channel:

URL: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 11/09/2026 17:00:00 (UTC+01:00) Central European Time, Western European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 9 Months

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

Financial arrangement: Financement sur fonds propres. Délai de paiement de 50 jours.

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

No framework agreement

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Tribunal Administratif de Grenoble

Information about review deadlines: Les recours susceptibles d'être formés auprès du Tribunal administratif compétent : • Référé précontractuel introduit préalablement à la signature du contrat dans les conditions définies aux articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du Code de justice administrative ; • Référé contractuel pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA, après la signature du marché (L.551-13 à L.551-23 et R. 551-7 à 551-10 du CJA) ; • Recours de pleine juridiction par les concurrents évincés visant à contester la validité du contrat après sa conclusion. Ce recours peut être engagé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation. Il peut être complété par une requête en référé tendant à ce qu'il soit sursis à l'exécution du contrat attaqué, jusqu'au prononcé de la décision du juge du contrat ; • Recours gracieux ou recours pour excès de pouvoir : deux mois à compter de la notification de la décision de rejet (art. R421-2 du CJA).

Organisation providing more information on the review procedures: Tribunal Administratif de Grenoble

5.1. Lot: LOT-0003

Title: Lot 3 : Assurance Protection Juridique pour l'ensemble des membres du GHT Léman Mont Blanc

Description: Lot 3 : Assurance Protection Juridique pour l'ensemble des membres du GHT Léman Mont Blanc

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 66510000 Insurance services

Additional classification (cpv): 66513100 Legal expenses insurance services

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Haute-Savoie (FRK28)

Country: France

5.1.3. Estimated duration

Duration: 48 Months

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

Additional information: Le marché pour l'ensemble des lots est conclu pour une durée d'un an reconductible tacitement trois fois soit pour une durée totale de 4 ans, à compter du 1er janvier 2027 0 heure et expirera le 31 décembre 2030 à 24 heures. Conformément au Code des Assurances, chacune des parties dispose d'une faculté de résiliation annuelle dans le respect d'un délai de préavis de 6 mois pour l'assureur et 3 mois pour l'assuré avant chaque date d'échéance fixée au 1er janvier de chaque exercice.

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.10. Award criteria

Description of the method to be used if weighting cannot be expressed by criteria: Critères de jugement des offres : le prix n'est pas le seul critère de jugement des offres. Les critères et leur pondération sont précisés dans les documents de consultation.

5.1.11. Procurement documents

Languages in which the procurement documents are officially available: French

Address of the procurement documents: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Ad hoc communication channel:

URL: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 11/09/2026 17:00:00 (UTC+01:00) Central European Time, Western European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 9 Months

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No
Electronic invoicing: Required
Electronic ordering will be used: no
Electronic payment will be used: no
Financial arrangement: Financement sur fonds propres. Délai de paiement de 50 jours.

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

No framework agreement

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Tribunal Administratif de Grenoble

Information about review deadlines: Les recours susceptibles d'être formés auprès du Tribunal administratif compétent : • Référé précontractuel introduit préalablement à la signature du contrat dans les conditions définies aux articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du Code de justice administrative ; • Référé contractuel pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA, après la signature du marché (L.551-13 à L.551-23 et R. 551-7 à 551-10 du CJA) ; • Recours de pleine juridiction par les concurrents évincés visant à contester la validité du contrat après sa conclusion. Ce recours peut être engagé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation. Il peut être complété par une requête en référé tendant à ce qu'il soit sursis à l'exécution du contrat attaqué, jusqu'au prononcé de la décision du juge du contrat ; • Recours gracieux ou recours pour excès de pouvoir : deux mois à compter de la notification de la décision de rejet (art. R421-2 du CJA).

Organisation providing more information on the review procedures: Tribunal Administratif de Grenoble

5.1. Lot: LOT-0004

Title: Lot 4 : Assurance Dommages aux Biens et Risques Annexes pour l'ensemble des membres du GHT Léman Mont Blanc

Description: Lot 4 : Assurance Dommages aux Biens et Risques Annexes pour l'ensemble des membres du GHT Léman Mont Blanc

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 66510000 Insurance services

Additional classification (cpv): 66515200 Property insurance services

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Haute-Savoie (FRK28)

Country: France

5.1.3. Estimated duration

Duration: 48 Months

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

Additional information: Le marché pour l'ensemble des lots est conclu pour une durée d'un an reconductible tacitement trois fois soit pour une durée totale de 4 ans, à compter du 1er janvier 2027 0 heure et expirera le 31 décembre 2030 à 24 heures. Conformément au Code des Assurances, chacune des parties dispose d'une faculté de résiliation annuelle dans le respect d'un délai de préavis de 6 mois pour l'assureur et 3 mois pour l'assuré avant chaque date d'échéance fixée au 1er janvier de chaque exercice.

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.10. Award criteria

Description of the method to be used if weighting cannot be expressed by criteria: Critères de jugement des offres : le prix n'est pas le seul critère de jugement des offres. Les critères et leur pondération sont précisés dans les documents de consultation.

5.1.11. Procurement documents

Languages in which the procurement documents are officially available: French

Address of the procurement documents: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Ad hoc communication channel:

URL: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 11/09/2026 17:00:00 (UTC+01:00) Central European Time, Western European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 9 Months

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

Financial arrangement: Financement sur fonds propres. Délai de paiement de 50 jours.

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

No framework agreement

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Tribunal Administratif de Grenoble

Information about review deadlines: Les recours susceptibles d'être formés auprès du Tribunal administratif compétent : • Référé précontractuel introduit préalablement à la signature du contrat dans les conditions définies aux articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du

Code de justice administrative ; • Référé contractuel pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA, après la signature du marché (L.551-13 à L.551-23 et R. 551-7 à 551-10 du CJA) ; • Recours de pleine juridiction par les concurrents évincés visant à contester la validité du contrat après sa conclusion. Ce recours peut être engagé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation. Il peut être complété par une requête en référé tendant à ce qu'il soit sursis à l'exécution du contrat attaqué, jusqu'au prononcé de la décision du juge du contrat ; • Recours gracieux ou recours pour excès de pouvoir : deux mois à compter de la notification de la décision de rejet (art. R421-2 du CJA).
Organisation providing more information on the review procedures: Tribunal Administratif de Grenoble

5.1. Lot: LOT-0005

Title: Lot 5 : Assurance Flotte Automobile pour l'ensemble des membres du GHT Léman Mont Blanc

Description: Lot 5 : Assurance Flotte Automobile pour l'ensemble des membres du GHT Léman Mont Blanc

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 66510000 Insurance services

Additional classification (cpv): 66514110 Motor vehicle insurance services

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Haute-Savoie (FRK28)

Country: France

5.1.3. Estimated duration

Duration: 48 Months

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

Additional information: Le marché pour l'ensemble des lots est conclu pour une durée d'un an reconductible tacitement trois fois soit pour une durée totale de 4 ans, à compter du 1er janvier 2027 0 heure et expirera le 31 décembre 2030 à 24 heures. Conformément au Code des Assurances, chacune des parties dispose d'une faculté de résiliation annuelle dans le respect d'un délai de préavis de 6 mois pour l'assureur et 3 mois pour l'assuré avant chaque date d'échéance fixée au 1er janvier de chaque exercice.

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.10. Award criteria

Description of the method to be used if weighting cannot be expressed by criteria: Critères de jugement des offres : le prix n'est pas le seul critère de jugement des offres. Les critères et leur pondération sont précisés dans les documents de consultation.

5.1.11. Procurement documents

Languages in which the procurement documents are officially available: French

Address of the procurement documents: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Ad hoc communication channel:

URL: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 11/09/2026 17:00:00 (UTC+01:00) Central European Time, Western European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 9 Months

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

Financial arrangement: Financement sur fonds propres. Délai de paiement de 50 jours.

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

No framework agreement

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Tribunal Administratif de Grenoble

Information about review deadlines: Les recours susceptibles d'être formés auprès du Tribunal administratif compétent : • Référé précontractuel introduit préalablement à la signature du contrat dans les conditions définies aux articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du Code de justice administrative ; • Référé contractuel pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA, après la signature du marché (L.551-13 à L.551-23 et R. 551-7 à 551-10 du CJA) ; • Recours de pleine juridiction par les concurrents évincés visant à contester la validité du contrat après sa conclusion. Ce recours peut être engagé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation. Il peut être complété par une requête en référé tendant à ce qu'il soit sursis à l'exécution du contrat attaqué, jusqu'au prononcé de la décision du juge du contrat ; • Recours gracieux ou recours pour excès de pouvoir : deux mois à compter de la notification de la décision de rejet (art. R421-2 du CJA).

Organisation providing more information on the review procedures: Tribunal Administratif de Grenoble

5.1. Lot: LOT-0006

Title: Lot 6 : Assurance Prestations Statutaires pour Hôpital Départemental Dufresnes Sommeiller (HDDS)

Description: Lot 6 : Assurance Prestations Statutaires pour Hôpital Départemental Dufresnes Sommeiller (HDDS)

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 66510000 Insurance services

Additional classification (cpv): 66512100 Accident insurance services, 66512000 Accident and health insurance services

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Haute-Savoie (FRK28)

Country: France

5.1.3. Estimated duration

Duration: 48 Months

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

Additional information: Le marché pour l'ensemble des lots est conclu pour une durée d'un an reconductible tacitement trois fois soit pour une durée totale de 4 ans, à compter du 1er janvier 2027 0 heure et expirera le 31 décembre 2030 à 24 heures. Conformément au Code des Assurances, chacune des parties dispose d'une faculté de résiliation annuelle dans le respect d'un délai de préavis de 6 mois pour l'assureur et 3 mois pour l'assuré avant chaque date d'échéance fixée au 1er janvier de chaque exercice.

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.10. Award criteria

Description of the method to be used if weighting cannot be expressed by criteria: Critères de jugement des offres : le prix n'est pas le seul critère de jugement des offres. Les critères et leur pondération sont précisés dans les documents de consultation.

5.1.11. Procurement documents

Languages in which the procurement documents are officially available: French

Address of the procurement documents: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Ad hoc communication channel:

URL: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 11/09/2026 17:00:00 (UTC+01:00) Central European Time, Western European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 9 Months

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required
Electronic ordering will be used: no
Electronic payment will be used: no
Financial arrangement: Financement sur fonds propres. Délai de paiement de 50 jours.

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

No framework agreement

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Tribunal Administratif de Grenoble

Information about review deadlines: Les recours susceptibles d'être formés auprès du Tribunal administratif compétent : • Référé précontractuel introduit préalablement à la signature du contrat dans les conditions définies aux articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du Code de justice administrative ; • Référé contractuel pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA, après la signature du marché (L.551-13 à L.551-23 et R. 551-7 à 551-10 du CJA) ; • Recours de pleine juridiction par les concurrents évincés visant à contester la validité du contrat après sa conclusion. Ce recours peut être engagé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation. Il peut être complété par une requête en référé tendant à ce qu'il soit sursis à l'exécution du contrat attaqué, jusqu'au prononcé de la décision du juge du contrat ; • Recours gracieux ou recours pour excès de pouvoir : deux mois à compter de la notification de la décision de rejet (art. R421-2 du CJA).

Organisation providing more information on the review procedures: Tribunal Administratif de Grenoble

5.1. Lot: LOT-0007

Title: Lot 7 : Assurance Prestations Statutaires pour l'Hôpital Andrevetan (HA)

Description: Lot 7 : Assurance Prestations Statutaires pour l'Hôpital Andrevetan (HA)

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 66510000 Insurance services

Additional classification (cpv): 66512100 Accident insurance services, 66512000 Accident and health insurance services

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Haute-Savoie (FRK28)

Country: France

5.1.3. Estimated duration

Duration: 48 Months

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

Additional information: Le marché pour l'ensemble des lots est conclu pour une durée d'un an reconductible tacitement trois fois soit pour une durée totale de 4 ans, à compter du 1er janvier 2027 0 heure et expirera le 31 décembre 2030 à 24 heures. Conformément au Code des Assurances, chacune des parties dispose d'une faculté de résiliation annuelle dans le respect d'un délai de préavis de 6 mois pour l'assureur et 3 mois pour l'assuré avant chaque date d'échéance fixée au 1er janvier de chaque exercice.

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.10. Award criteria

Description of the method to be used if weighting cannot be expressed by criteria: Critères de jugement des offres : le prix n'est pas le seul critère de jugement des offres. Les critères et leur pondération sont précisés dans les documents de consultation.

5.1.11. Procurement documents

Languages in which the procurement documents are officially available: French

Address of the procurement documents: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Ad hoc communication channel:

URL: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 11/09/2026 17:00:00 (UTC+01:00) Central European Time, Western European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 9 Months

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

Financial arrangement: Financement sur fonds propres. Délai de paiement de 50 jours.

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

No framework agreement

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Tribunal Administratif de Grenoble

Information about review deadlines: Les recours susceptibles d'être formés auprès du Tribunal administratif compétent : • Référé précontractuel introduit préalablement à la signature du contrat dans les conditions définies aux articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du Code de justice administrative ; • Référé contractuel pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA, après la signature du marché (L.551-13 à L.551-23 et R.

551-7 à 551-10 du CJA) ; • Recours de pleine juridiction par les concurrents évincés visant à contester la validité du contrat après sa conclusion. Ce recours peut être engagé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation. Il peut être complété par une requête en référé tendant à ce qu'il soit sursis à l'exécution du contrat attaqué, jusqu'au prononcé de la décision du juge du contrat ; • Recours gracieux ou recours pour excès de pouvoir : deux mois à compter de la notification de la décision de rejet (art. R421-2 du CJA).

Organisation providing more information on the review procedures: Tribunal Administratif de Grenoble

5.1. Lot: LOT-0008

Title: Lot 8 : Assurance Prestations Statutaires pour l'Hôpital Départemental de Reignier (HDR)

Description: Lot 8 : Assurance Prestations Statutaires pour l'Hôpital Départemental de Reignier (HDR)

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 66510000 Insurance services

Additional classification (cpv): 66512100 Accident insurance services, 66512000 Accident and health insurance services

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Haute-Savoie (FRK28)

Country: France

5.1.3. Estimated duration

Duration: 48 Months

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

Additional information: Le marché pour l'ensemble des lots est conclu pour une durée d'un an reconductible tacitement trois fois soit pour une durée totale de 4 ans, à compter du 1er janvier 2027 0 heure et expirera le 31 décembre 2030 à 24 heures. Conformément au Code des Assurances, chacune des parties dispose d'une faculté de résiliation annuelle dans le respect d'un délai de préavis de 6 mois pour l'assureur et 3 mois pour l'assuré avant chaque date d'échéance fixée au 1er janvier de chaque exercice.

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.10. Award criteria

Description of the method to be used if weighting cannot be expressed by criteria: Critères de jugement des offres : le prix n'est pas le seul critère de jugement des offres. Les critères et leur pondération sont précisés dans les documents de consultation.

5.1.11. Procurement documents

Languages in which the procurement documents are officially available: French

Address of the procurement documents: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Ad hoc communication channel:

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 11/09/2026 17:00:00 (UTC+01:00) Central European Time, Western European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 9 Months

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

Financial arrangement: Financement sur fonds propres. Délai de paiement de 50 jours.

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

No framework agreement

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Tribunal Administratif de Grenoble

Information about review deadlines: Les recours susceptibles d'être formés auprès du Tribunal administratif compétent : • Référé précontractuel introduit préalablement à la signature du contrat dans les conditions définies aux articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du Code de justice administrative ; • Référé contractuel pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA, après la signature du marché (L.551-13 à L.551-23 et R. 551-7 à 551-10 du CJA) ; • Recours de pleine juridiction par les concurrents évincés visant à contester la validité du contrat après sa conclusion. Ce recours peut être engagé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation. Il peut être complété par une requête en référé tendant à ce qu'il soit sursis à l'exécution du contrat attaqué, jusqu'au prononcé de la décision du juge du contrat ; • Recours gracieux ou recours pour excès de pouvoir : deux mois à compter de la notification de la décision de rejet (art. R421-2 du CJA).

Organisation providing more information on the review procedures: Tribunal Administratif de Grenoble

5.1. Lot: LOT-0009

Title: Lot 9 : Assurance Responsabilité civile ordonnateurs pour l'ensemble des membres du GHT Léman Mont Blanc

Description: Lot 9 : Assurance Responsabilité civile ordonnateurs pour l'ensemble des membres du GHT Léman Mont Blanc

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 66510000 Insurance services
Additional classification (cpv): 66516000 Liability insurance services, 66516400 General liability insurance services

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Haute-Savoie (FRK28)
Country: France

5.1.3. Estimated duration

Duration: 48 Months

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

Additional information: Le marché pour l'ensemble des lots est conclu pour une durée d'un an reconductible tacitement trois fois soit pour une durée totale de 4 ans, à compter du 1er janvier 2027 0 heure et expirera le 31 décembre 2030 à 24 heures. Conformément au Code des Assurances, chacune des parties dispose d'une faculté de résiliation annuelle dans le respect d'un délai de préavis de 6 mois pour l'assureur et 3 mois pour l'assuré avant chaque date d'échéance fixée au 1er janvier de chaque exercice.

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.10. Award criteria

Description of the method to be used if weighting cannot be expressed by criteria: Critères de jugement des offres : le prix n'est pas le seul critère de jugement des offres. Les critères et leur pondération sont précisés dans les documents de consultation.

5.1.11. Procurement documents

Languages in which the procurement documents are officially available: French

Address of the procurement documents: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Ad hoc communication channel:

URL: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 11/09/2026 17:00:00 (UTC+01:00) Central European Time, Western European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 9 Months

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

Financial arrangement: Financement sur fonds propres. Délai de paiement de 50 jours.

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

No framework agreement

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Tribunal Administratif de Grenoble

Information about review deadlines: Les recours susceptibles d'être formés auprès du Tribunal administratif compétent : • Référé précontractuel introduit préalablement à la signature du contrat dans les conditions définies aux articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du Code de justice administrative ; • Référé contractuel pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA, après la signature du marché (L.551-13 à L.551-23 et R. 551-7 à 551-10 du CJA) ; • Recours de pleine juridiction par les concurrents évincés visant à contester la validité du contrat après sa conclusion. Ce recours peut être engagé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation. Il peut être complété par une requête en référé tendant à ce qu'il soit sursis à l'exécution du contrat attaqué, jusqu'au prononcé de la décision du juge du contrat ; • Recours gracieux ou recours pour excès de pouvoir : deux mois à compter de la notification de la décision de rejet (art. R421-2 du CJA).

Organisation providing more information on the review procedures: Tribunal Administratif de Grenoble

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: Centre Hospitalier Alpes Léman (établissement support du GHT Léman Mont-Blanc)

Registration number: 26740084400085

Department: Cellule juridique des contrats

Postal address: 558 ROUTE DE FINDROL - BP 20500

Town: CONTAMINE-SUR-ARVE

Postcode: 74130

Country subdivision (NUTS): Haute-Savoie (FRK28)

Country: France

Email: Achats_publics_GHT@ch-alpes-leman.fr

Telephone: 0450822429

Information exchange endpoint (URL): <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Buyer profile: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Roles of this organisation:

Buyer

8.1. ORG-0002

Official name: Tribunal Administratif de Grenoble

Registration number: 173 800 053 00014

Postal address: 2 place de Verdun, BP 1135

Town: Grenoble cedex 1

Postcode: 38022

Country subdivision (NUTS): Isère (FRK24)

Country: France

Email: greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Telephone: 0476429000

Roles of this organisation:

Review organisation

Organisation providing more information on the review procedures

10. Change

Version of the previous notice to be changed

:

745e582a-e595-4e07-a2a0-722fc91f6eef-01

Main reason for change

:

Buyer correction

Description

:

Mise en cohérence du report de la date limite de remise des offres dans les différentes sections des avis notamment avis rectificatif pour tous les lots : 11/09/2026 à 17h00 au lieu du 04/09/2026 à 12h00.

10.1. Change

Section identifier: LOT-0001

Section identifier: LOT-0002

Section identifier: LOT-0003

Section identifier: LOT-0004

Section identifier: LOT-0005

Section identifier: LOT-0006

Section identifier: LOT-0007

Section identifier: LOT-0008

Section identifier: LOT-0009

Description of changes: Mise en cohérence du report de la date limite de remise des offres dans les différentes sections des avis notamment avis rectificatif pour tous les lots : 11/09/2026 à 17h00 au lieu du 04/09/2026 à 12h00.

Notice information

Notice identifier/version: 31b7cf2a-d718-4321-9d62-1e381400293d - 01

Form type: Competition

Notice type: Contract or concession notice – standard regime

Notice subtype: 16

Notice dispatch date: 03/08/2026 16:58:55 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Languages in which this notice is officially available: French

Notice publication number: 543325-2026

OJ S issue number: 149/2026

Publication date: 05/08/2026